

COMMUNE DE SAINT SIMEON DE BRESSIEUX

Fiche de poste

Maître-Nageur Sauveteur (MNS)

Missions du poste

- Assurer la surveillance constante des bassins et apporter toute assistance et secours aux baigneurs ; Faire respecter les consignes de sécurité et d'ordre, ainsi que les règles d'hygiène
Accueillir les usagers
- Encadrer la natation scolaire
- Enseigner la natation et les autres activités aquatiques dans le cadre de cours collectifs (, aquafitness, cours de natation enfants) ;
-

Rattachement Hiérarchique

Rattaché à la Directrice Générale des Services

Liaisons fonctionnelles

Interne : les services techniques et élus

Externe : parents des enfants prenant des cours, établissements scolaires, associations utilisatrices de la piscine

Activités Principales détaillées

- Surveillance et sécurité des usagers

Surveiller les baigneurs et personnes présentes sur les plages ;

Assurer le sauvetage des personnes en détresse sur l'ensemble de l'équipement ;

Mettre en place et vérifier le matériel de sauvetage et de secourisme ;

S'assurer que les conditions d'hygiène et de sécurité sont réunies ;

Dispenser des conseils et faire de la prévention auprès des usagers ;

Faire respecter le règlement intérieur ;

Faire respecter le POSS ;

Accueillir les usagers et les partenaires.

- Enseignement de la natation en cours collectifs

Mettre en place et ranger le matériel ;

Préparer des séances de natation et d'animation adaptées en fonction des différents publics accueillis;

Evaluer l'aisance dans l'eau et le niveau des nageurs ;

Enseigner la natation et dispenser des cours collectifs (cours de natation, aquafitness, etc.) ; Mettre en

place le projet pédagogique ; Proposer des animations dynamiques et variées ;

Être force de proposition pour la mise en place de nouvelles activités ou faire évoluer ou améliorer celles déjà existantes ;

Participer à des événements ponctuels (animation spécifique, soirée à thème, etc.).

- Fonctionnement du service

Mettre en place des outils de suivi des activités ;

Participer à l'élaboration d'outils de communication sur les activités aquatiques proposées ; Alerter sur les dysfonctionnements et les problématiques rencontrées ;

Être force de proposition sur l'évolution du service et de l'équipement en lien avec la direction.

- Nettoyage des bassins

Mise en fonction et surveillance du matériel de nettoyage des bassins.

COMPÉTENCES

Savoirs :

Connaissances réglementaires liées aux piscine et ERP et aux activités sportives ; Connaître le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.

Si MNS :

Connaissances du cadre réglementaire de l'enseignement de la natation scolaire (programme de l'Education Nationale et politique sportive) ;
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité des piscines ;
Connaissance des aspects fondamentaux de la motricité humaine, pédagogie des activités physiques et sportives, principes d'apprentissage ;

Savoirs-faire techniques :

Assurer la sécurité des pratiques, des personnes et des équipements ; Connaître et réaliser les gestes de premiers secours et de sauvetage ;

Si MNS :

Préparer des séances de natation scolaires et des projets d'animations aquatiques ;
Assurer l'enseignement de différentes activités sportives et ludiques en adaptant le contenu et les méthodes pédagogiques en fonction du public ;
Mettre en œuvre des projets pédagogiques et les évaluer ;
Savoir utiliser et entretenir le matériel mis à disposition ;
Savoir utiliser des logiciels tels que Excel et Word.

Savoirs-faire relationnels : Sens du relationnel ; Être pédagogue ;

Si MNS :

Adapter les consignes dispensées en fonction du public accueilli ; Capacité à animer un groupe.

Savoir-être :

Sens du travail en équipe ;
Sens du service public : assurer la continuité du service dans le respect du cadre réglementaire ;
Donner une image positive de la collectivité auprès des usagers : ponctuel, accueillant, diplomate, pédagogue, écoute, bon relationnel ; Dynamisme.

Diplômes :

BEESAN / BPJEPSAAN à jour des révisions quinquennales du CAEPMNS BNSSA

SITUATION DE TRAVAIL

Du mardi au dimanche ; voir planning joint

Absent les mercredis durant le mois de juin